

***Fait et fiction* ou comment souscrire à un
différentialisme modéré au nom de l'amour
désintéressé pour la fiction**

Alina Silvana Felea
Transylvania University of Brasov

Françoise Lavocat, *Fait et fiction. Pour une frontière*, Paris: Editions du Seuil, 2016

Keywords: fact and fiction, possible worlds, hybridization, ontological borders of fiction

Françoise Lavocat, professeur de littérature comparée à l'Université Paris 3-Sorbonne nouvelle, est non seulement un spécialiste en théories de la fiction mais aussi une voix claire, aux tonalités parfois dissidentes (comme l'auteur lui-même le reconnaît) qui s'est fait entendre au fil du temps dans ce domaine qui n'est pas du tout commode. Fascinant oui, mais aussi un champ épineux par ses discontinuités, ses contradictions théoriques et, de plus, confronté à une massive intrusion de la culture populaire qui semble la confisquer à son gré. On dit aussi que la vie elle-même se baigne dans la fiction... Alors, parler de la fiction est toujours une mission difficile. On pense s'adresser aux spécialistes, aux nostalgiques d'une culture traditionnelle du livre qui, disant fiction, disent en fait roman, aux internautes avides des jeux vidéo, aux spectateurs de *Matrix* ou de séries télévisées ? On ne peut oublier personne, puisque la fiction fait partie de leur vie, de notre vie. La fiction est essentiellement hétérogène, a un public hétérogène, par conséquent réfléchir sur le sujet de la fiction implique aussi réunir des éléments hétérogènes. C'est une dimension visible

du livre de Françoise Lavocat qui adopte courageusement des enjeux poétiques, historiques, culturels, anthropologiques, psychologiques et cognitifs, mais aussi politiques et légaux sur la fiction.

Structuré en trois parties, *Monismes contre dualismes, Cultures et croyances* et *D'un monde l'autre*, l'ouvrage *Fait et fiction* nous offre une image très complète du paysage tourmenté de la fiction vue en pratique et en théorie, en diachronie et en synchronie, « d'un point de vue aussi bien interne qu'externe ». Mais ce livre ne nous apparaît pas comme un autre ouvrage sur le sujet général de la fiction; il s'agit plus précisément des frontières de la fiction qui ont besoin « d'une apologie » et qui doivent être repensées; des critères de distinction entre factuel et fictionnel aussi, puisqu'ils ne sont plus « totalement opérants » (p.18). Pour cette raison, Françoise Lavocat se propose de « redessiner les contours de la fictionnalité » (p.19) en montrant « l'existence et la nécessité cognitive, conceptuelle et politique des frontières de la fiction » (p.12). Elle veut démontrer que ces frontières n'ont pas disparu ! Lavocat souligne en même temps les tentations des franchissements de ces frontières, une réalité que personne ne peut ignorer d'autant plus qu'une bonne partie du plaisir de la consommation des fictions réside justement dans la transgression des frontières. Ce qui ne veut pas dire qu'on n'est plus ou qu'on ne doit plus être conscient de l'existence de ceux-ci. La dissolution du factuel dans le fictionnel et du fictionnel dans le factuel est dangereuse tant pour l'existence de la fiction que pour la réalité même.

La proposition terminologique de l'auteur, pour désigner, d'une part, la perspective qui accepte la différence entre fait et fiction (il s'agit du point de vue qui se constitue comme la thèse du livre) et, d'autre part, la perspective qui, au contraire, ne reconnaît pas cette différence ou la nie est: « différentialisme » vs. « monisme ». La paire conceptuelle vient remplacer celle proposée en 1988 par Thomas Pavel, « ségrégationnisme » vs « intégrationnisme ».

La première partie qui oppose monismes aux dualismes, examine la notion de *storytelling* (qui semble concurrencer sérieusement aujourd'hui celle de fiction) et mettent face à face

et parfois dos à dos des théoriciens et des théories qui ont offert des points de vue célèbres, connus et cités par chaque spécialiste en théories de la fiction. Françoise Lavocat regarde ces théories « de haute volée » (p.522) sans inhibition et sans être accablée par l'argument de l'autorité. La proposition logico-linguistique de Käte Hamburger, par exemple, mérite toute son attention. Lavocat démonte quelques-unes des critiques contre la théorie des indices internes de la fictionnalité, même si elle observe la « monodisciplinarité anachronique » des thèses différentialistes inspirées de Hamburger (p.44). Pourtant elle trouve totalement injuste la « victoire de la perspective pragmatique » de John Searle et de Gérard Genette sur la perspective textuelle de Hamburger et déclare qu'il est étonnant ce large accord avec la « contre-vérité » searlienne concernant l'absence « de tout critère interne de fictionnalité » (p.40). Lavocat ne rejette pas le point de vue pragmatique, mais elle voit comme absolument nécessaire la mise en équilibre de toute perspective externe, soit-elle pragmatique, culturelle ou d'autre nature avec une perspective interne qui prend en considération les indices internes de fictionnalité, surtout d'un point de vue diachronique et comparatif.

L'histoire, d'autre part, est l'un des « faits » et le contrepoint de la fiction établi et imposé par la *Poétique* d'Aristote dans l'histoire culturelle occidentale. Mais entre les années 1960 et 1980 la célèbre distinction fiction-histoire était contestée de toute force par Roland Barthes, Hayden White, Paul Ricœur, Paul Veyne. L'hypothèse de Lavocat est que « l'articulation de ces deux idées – l'historicité de la notion de fiction et la fictionnalité de l'histoire – advenue dans les années 1970 dans le contexte plus général du *linguistic turn*, a été l'opérateur principal de la mise en question intellectuelle de la frontière entre fait et fiction » (pp.523-524). C'est la thèse que soutient aujourd'hui Françoise Lavocat et qui était à l'époque combattue mais non sans surprises. White, par exemple, plaidait pour l'indistinction entre fait et fiction « sans cesser de la réaffirmer dans les termes les plus traditionnels » (p.60). De plus, il confondait fictionnalité et littéarité et « abusait » du concept forme-sens. Les thèses de Ricœur et White sont comparées et Lavocat trouve les idées de Ricœur plus attractives et

l'argument cognitif de Ricoeur « plus efficace » que celui de White. Il ne s'agit pas pourtant d'un parti pris, l'auteur de *Fait et fiction* remarquant par exemple que le corpus romanesque sur lequel travaille Ricoeur est assez modeste et nous nous demandons alors si les conclusions du philosophe ont une base assez large pour être prises à la lettre. Mais L'avocat nous rassure, au-delà du corpus choisi par Ricoeur, que bien d'autres œuvres vérifient ses thèses. Plus originale encore est la comparaison de White avec La Mothe Le Vayer pour constater « l'ambiguïté définitive des mots de « fable » et de « fiction » très opératoire au XVII-ème siècle comme au XX-ème siècle » (p.107). Les lecteurs du livre de Lavocat peuvent ainsi bénéficier de son expertise en littérature du XVIIème siècle ainsi que de ses connaissances approfondies en théories de la fiction. « Les parallèles défamiliarisants » qu'elle nous promettait dans l'introduction se retrouvent tout au long de son livre en nous offrant des perspectives inédites sur le sujet. Quant à la proximité longuement discutée et débattue de la fiction à l'histoire, Lavocat a une autre opinion que celle canonique: on ne doit pas être convaincu par la subordination de la fiction à l'histoire mais, au contraire, il s'agit de « l'annexion, sous diverses formes, de l'histoire par la fiction » (p.109). En tout cas, « la confusion sereine de l'histoire et de la fiction est un âge d'or déjà révolu » (p.110), remarque Françoise Lavocat.

Une autre source de confusion concernant à la distinction entre le réel et la fiction, la pensée lacanienne, est traitée avec prudence par l'auteur de *Fait et fiction*. Françoise Lavocat observe que Bentham a inspiré Lacan et Lacan, à son tour, a influencé la théorie littéraire. C'était un processus générant « de fortes distorsions » (p.120), puisqu'on est arrivé à l'idée « de l'impossibilité du réel » (le titre du troisième chapitre de cette première partie du livre). Mais en général Lacan ne fait pas l'objet d'une critique très poussée, ce sont plutôt les théories de la simulation dans le cadre de la perspective cognitive qui suit à la psychanalyse lacanienne. Ces théories effacent purement et simplement l'opposition entre fait et fiction, une idée avec laquelle Lavocat ne peut pas être d'accord. La pluralité des points de vue sur la fiction d'une perspective cognitive créent d'autres confusions, d'autant plus que ces

points de vue se trouvent en divergence. Pourtant, Lavocat a trouvé, parmi ces approches de type cognitiviste, des arguments puissants pour soutenir sa thèse différentialiste: « nous possédons un équipement cognitif pour distinguer le réel et l'imaginaire, même s'il est imparfait » (p.155).

La deuxième partie du livre présentent les fictions du point de vue culturel, répondant par des arguments solides offerts à la question si la culture occidentale a assuré le règne de la fiction surtout au XIX-ème et au XX-ème siècle. Peut-on donc parler d'un âge d'or de la fictionnalité, situable très précisément dans une période et dans un lieu ? C'est le moment aussi pour Françoise Lavocat de parler d'autres « bornes » que les croyances, les lois civiles, la culture cybernétique, « l'humanisation du personnage » ont établi et continuent d'établir délibérément ou pas à la fiction. En utilisant un exemple très intéressant et exotique pour les lecteurs peu familiers aux cultures non occidentales, plus précisément le célèbre roman japonais de l'an mille *Dit du Genji*, Françoise Lavocat ne veut pas prouver que la conscience de la fictionnalité est universelle. Tout au contraire ! La perspective anthropologique (ici l'auteur recourt aux ouvrages des anthropologues célèbres tels que Jack Goody et Carlo Severi pour trouver ses arguments) nous montre qu'il y a des contextes culturels où on ne fait pas à vrai dire des distinctions entre ce que nous appelons « réalité » ou « fiction ». La culture Aranda est un exemple. Pour les cultures rituelles donc, « la narrativité est presque absente » (p.212) et on ne peut pas parler de la fiction. Mais le roman le *Dit du Genji* est un exemple utile à soutenir une autre idée, celle de « la possibilité, dans des conditions sociales, religieuses et culturelles particulières, de l'expression d'une intelligence exceptionnelle de la fictionnalité » (p.200). Loin d'être une invention de la modernité occidentale, la fiction a une longue histoire que l'auteur ne se propose pas de retracer. Françoise L'avocat reconnaît que si elle avait eu choisi une autre aire culturelle, l'histoire aurait probablement été différente. Pourtant, les observations générales mais vérifiables conduisent à l'idée que la fiction a une histoire « polyculturelle », diverse, accidentée, où cohabitent « selon des arrangements divers,

plusieurs formes de monismes et de différentialismes. Il n'y a jamais eu de culture de la fictionnalité homogène » (p.202).

Une des « bornes » de la fiction serait la croyance, compte tenu du fait que la fiction a toujours eu une relation problématique avec la foi religieuse. Françoise Lavocat souligne un aspect important: dans les cultures très religieuses il n'y a pas un intérêt visible, évident pour les fictions. L'attraction exercée par les fictions dans les cultures non religieuses ou peu religieuses dénote-t-elle le besoin de suppléer un manque ? S'agit-il de « notre propension atavique à la crédulité ? » ou, au contraire, les fictions apparaissent comme « des anticorps » contre les doctrines et les croyances ? (p.223). L'hypothèse de Françoise Lavocat est d'autre nature et réussit à mettre en relation (même s'il s'agit d'une relation « épineuse ») fiction et foi religieuse: « les fictions opèrent une « mise en jeu » des croyances » (p.224). L'idée originale de Lavocat est que les cultures de la fictionnalité ne déterminent pas une suspension de l'incrédulité, ou de la croyance, conformément à la célèbre formule de Coleridge, maintes fois reprise, mais « de notre impulsion à l'action » (p.527). La question de l'action engagée ou pas par la fiction est l'une des plus problématiques dans l'ouvrage *Fait et fiction*. L'auteur accepte l'idée d'une capacité modélisatrice de la fiction – idée « minorée » par les théoriciens de la fiction (p.172) – efficacité par laquelle la fiction peut ainsi influencer « notre appréhension du monde et notre façon d'y être » (p.526) mais non la possibilité réelle d'agir ou de « bouleverser de façon radicale nos systèmes de valeurs » (p.527). « Le jeu de la fiction – disait d'autre part Lavocat – implique sur le plan cognitif une inhibition et même une frustration de l'action » (p.53). Sans réfuter les effets de la fiction sur le monde, l'auteur se pose ou plutôt pose la question rhétorique si « l'idée même de fictionnalité ne s'évanouit-elle pas lorsque l'intérêt tout entier est aimanté par la vie, l'expérience, la réalité, le politique et l'histoire ? » (p.185). Décidément, pour Françoise Lavocat « action et fiction sont incompatibles » (p.217) ! Mais ne peut-on pas se poser le problème si les effets de la fiction et sa capacité modélisatrice ne représentent pas des formes de l'action ?! Ou peut-être un type de réaction qui s'oppose à la passivité représentant

l'antipode de l'action ? On peut quand même comprendre le refus de Lavocat d'accorder à la fiction le privilège d'une action quelconque sur le monde: indirectement un tel compromis représenterait l'acceptation d'une thèse contraire à celle qu'elle soutient, c'est à dire la thèse du brouillage des frontières, du mélange de la fiction à la réalité.

Françoise Lavocat nous révèle, toujours dans la deuxième partie de son livre, des affinités entre la trilogie de Wachowski, *Matrix* et la littérature du XVII-ème siècle. Elle observe des ressemblances en ce qui concerne une certaine utilisation de l'allégorie, de la mythologie gréco-latine ou de l'histoire chrétienne. Au-delà de l'inédit de ce parallèle qui met face à face une production cinématographique de succès de nos jours et la culture littéraire occidentale du XVII-ème siècle, Lavocat n'accepte pas sans discussions la canonisation de ce film dans le milieu académique. Elle souligne non seulement les contradictions de *Matrix* qui, à vrai dire, n'ont pas échappé aux commentateurs qui les ont considérées « inessentielles », mais aussi le fait important que toutes ces analyses « mettent entre parenthèses » justement la fictionnalité (p.240).

Un autre sujet d'actualité est aussi la question du blasphème par laquelle la loi ou les conceptions morales cherchent à imposer des frontières à la fiction. Qu'on ne doute pas, « loin d'être une « zone de non-droit » (p.276), la fiction est le lieu d'une négociation constante » entre la protection de la vie privée et la liberté d'expression.

Et bien sûr les références à l'univers virtuel ne pouvaient pas manquer dans ce bilan très scrupuleux de l'état de la fiction d'aujourd'hui, d'autant plus qu'on se demande s'il s'agit-il de « pure fiction » ou d'activité « interférant avec le réel ? » (p.297). Pour répondre à la question si les réalités virtuelles représentent une autre « dimension ontologique », Françoise Lavocat reprend les distinctions établies par Roger Caillois entre les différentes catégories de jeux. Sa conclusion est qu'on ne peut pas confondre la fiction et le jeu. Si on doit accepter le fait que les jeux vidéo sont des fictions, on doit aussi accepter l'évidence qu'il s'agit des fictions « de façon fondamentalement différentes des fictions littéraires, cinématographiques et théâtrales » (p.336).

Enfin, de cette énumération des « bornes » de la fictionnalité, il ne pouvait pas manquer le personnage, cette « forme élémentaire », « cette molécule de la fiction susceptible de contaminer le réel par le vertu un peu trouble de l'identification » (p. 353). Une analyse des concepts d'identification et d'empathie (qu'on doit se garder de ne pas confondre) et de leur opérativité est considérée nécessaire pour « une appréhension renouvelée du personnage fictionnel » (p.348).

La troisième partie de l'ouvrage, *D'un monde l'autre*, est celle où Françoise Lavocat nous présente sa propre perspective qui est, on peut déjà le supposer, à contre-courant. Parce que l'ontologie « n'a pas bonne presse » aujourd'hui, même si tout indique qu'il s'agit du point de vue « qui coïncide le mieux avec le moment historique dans lequel nous nous trouvons » (p.374), elle ne refuse pas « l'héritage aristotélicien » et ne renie ni la perspective pragmatique ni celle cognitive. Toutefois ce qu'elle affirme avec conviction n'est pas le truisme que tout l'Occident soutient. Il est du domaine de l'évidence que la fiction est un monde ! « Mais on oublie souvent – dit Lavocat – que ce sont ses limites qui constituent un monde » (p.373). Difficile à naviguer dans ces eaux troubles contemporaines, entre « un panfictionnalisme néosceptique » et « un panfactualisme diffus ». Les arguments de Françoise Lavocat en faveur de l'existence d'une frontière entre fait et fiction sont sélectionnés des aires et des époques culturelles diverses, des supports médiatiques différents. Et on ne peut pas oublier les théories des mondes possibles de Saul Kripke, Nicholas Rescher, Alvin Plantinga et aussi les théories de la signification de Hilary Putnam, Keith Donnellan et le même Saul Kripke, invoquées également à l'appui de sa thèse. La contribution originale de Françoise Lavocat est sa proposition théorique concernant la façon de référer pour une fiction – puisque on ne peut pas parler des mondes possibles sans inclure dans la discussion la question de la référence. Il s'agit de trois façons: « la référence extrafictionnelle (la dénotation), la référence inter-fictionnelle (par la citation, la transfictionnalité, l'intertextualité) et la référence intra-fictionnelle » (p.390). La position qu'elle défend « ne fait pas l'unanimité ». A l'exception de Terence Parsons, Thomas Pavel et Richard Saint-Gelais « rares sont – dit Françoise Lavocat –

les chercheurs qui admettent la thèse de l'hétérogénéité référentielle de la fiction » (p.410). Nécessaire est aussi l'élucidation de la thèse de la fiction comme monde actuel, tout comme la question philosophique du possible. Finalement, il n'est pas sans importance que les réflexions du dernier chapitre concernent la métalepse. Parce que la problématique des frontières de la fiction est en directe relation avec la présence de la métalepse dans le discours critique. L'observation que l'auteur fait: « si l'hybridation du fictionnel et du factuel dissipe indéniablement le choc de la métalepse, la perception de l'hétérogénéité ontologique ne disparaît pas » (p.493) ne concerne seulement la métalepse mais la fiction elle-même.

Selon le propre aveu que Françoise Lavocat fait dans les conclusions du livre, c'étaient un amour désintéressé et son « goût pour la fiction » qui l'ont engagée « à défendre ses frontières » (p.521). Une déclaration surprenante si on reste dans le cadre étroit et traditionnel d'une conception de l'amour épidermique, refusant toute possibilité d'explication, un amour qui se vit seulement, sans distance critique. D'autre part, c'est parfaitement plausible de voir en palimpseste l'image d'un théoricien lucide et en même temps participant avec affectivité à cette construction de l'intellect. Il s'agit, probablement, d'une des meilleures modalités de combattre cette « anthropologie sceptique » de nos jours qui relativise jusqu'à la négation les distinctions entre artéfacts factuels et artéfacts fictionnels. *Fait et fiction* nous offre un voyage passionnant non pas dans le monde de la fiction, mais dans le monde de ses frontières entre la littérature, le cinéma, les jeux vidéo, grâce à un regard comparatif et croisé sur les périodes pré- et post-modernes.

Address:

Alina-Silvana Felea
Université « Transilvania » de Brasov
Bd. Eroilor no. 29
500030 Brasov, Roumanie
E-mail: afelea@yahoo.com